
ENTRETIEN « L'ACTUALITE EN DEBAT »

HUILE DE PALME. *On ne peut pas tirer à boulets rouges sur cette denrée tropicale en réduisant la problématique à quelques clichés.*

Entretien avec Alain RIVAL, biologiste, Correspondant Filière Palmier à huile au Cirad. Réalisé le lundi 26 novembre 2012.

www.agrobiosciences.org

Mission Agrobiosciences
Enfa BP 72 638
31 326 Castanet-Tolosan



HUILE DE PALME.

On ne peut pas tirer à boulets rouges sur cette denrée tropicale en réduisant la problématique à quelques clichés.

*Entretien avec Alain RIVAL, biologiste, Correspondant
Filière Palmier à huile au Cirad.*

Agronome de formation, Alain Rival est le Correspondant Filière Palmier à huile au Cirad. Voilà plus de vingt ans qu'il travaille, dans cet organisme de recherche, sur la biologie du palmier à huile, un pied dans son laboratoire, l'autre sur le terrain en plantation.

Une connaissance de la filière et de ses évolutions que la Mission Agrobiosciences (MAA) a sollicitée pour débroussailler l'épineux dossier de l'huile de palme, régulièrement pointée du doigt tantôt pour son impact sur l'environnement, tantôt pour ses effets sur la santé.

Délaissant ici les derniers rebondissements autour de cette huile, avec le projet de surtaxe des huiles de palme et de coprah, dit amendement Nutella¹, cet entretien centre son attention sur les impacts écologiques, économiques et sociaux de la culture du palmier à huile et, à travers eux, tente de mieux saisir les enjeux de la délicate problématique du développement agricole des pays du Sud.

Quel regard les pays producteurs portent-ils sur le débat autour de l'huile de palme tel qu'il se déroule en France ? La culture du palmier à huile est-elle directement impliquée dans la déforestation comme on l'entend un peu partout ? Quels sont les enjeux mais aussi les risques associés au développement de cette culture ? Et dans ce contexte, quels sont les chantiers prioritaires de la recherche ? Telles sont quelques-unes des questions posées à Alain Rival.

¹ Voir à ce sujet, la revue de presse de la Mission Agrobiosciences : « Huile de palme : ces arguments qui font tache », du 15/11/2012. http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3462

MAA. Depuis combien de temps le CIRAD travaille-t-il sur la culture du palmier à huile ?

Alain Rival. Depuis l'après-guerre. A l'époque coloniale, chaque commodité tropicale disposait de son institut de recherche. Ainsi, neuf instituts différents sont à l'origine des neuf premiers départements du Cirad. Ils sont issus de structures de recherche beaucoup plus anciennes, qui avaient contribuées à l'émergence de la recherche agronomique tropicale française. Les recherches sur le palmier à huile ont été ainsi prises en charge, dès 1941, par l'IRHO, l'Institut de Recherche sur les Huiles et Oléagineux². Le Cirad a été créé en 1984 à partir de la jonction de ces instituts. Comme d'autres produits tropicaux de grande culture consommés en Europe (cacao, thé, banane, café, sucre...), l'huile de palme possède une histoire coloniale.

Cette culture a fait l'objet d'un fort développement en Asie. De quand date le mouvement ?

Si l'on parle de l'Indonésie et de la Malaisie qui règnent aujourd'hui sur le marché mondial³, le boom réel date de la fin des années 90.

Et en Afrique ?

La situation y est différente. Le palmier à huile est originaire du Golfe de Guinée, ceux cultivés en Asie du Sud-Est sont donc issus du continent africain. Pour autant, la production africaine pèse bien peu sur le marché mondial. L'Afrique est en effet déficitaire ; elle importe massivement de l'huile de palme. Le Nigeria est le quatrième pays producteur, derrière la Thaïlande.

Le continent africain constitue de fait le prochain front pionnier pour l'expansion des cultures de palmier. Les terres disponibles se raréfiant en Asie du Sud-Est, les compagnies malaisiennes et indonésiennes cherchent aujourd'hui à investir en Afrique.

² Le café, le cacao, le caoutchouc ou les agrumes disposaient également d'instituts de recherche dédiés.

³ Les deux pays totalisent à eux seuls, 83% de la production mondiale. Source : « L'huile de palme : enjeux nutritionnels, sociaux et environnementaux » Fond français alimentation et santé, octobre 2012.

Justement, à propos de cette question des terres disponibles, on entend souvent dire que la culture du palmier à huile serait responsable de la déforestation des forêts primaires d'Asie du Sud-Est...

Non. Contrairement à ce que de nombreuses personnes pensent, il n'y a pas de lien mécanique entre la déforestation et la plantation de palmiers à huile, qui est loin d'être l'unique vecteur de déforestation sous les tropiques, même en Indonésie.

La déforestation est le fait de l'exploitation du bois par des compagnies forestières, sur la base de concessions octroyées par les gouvernements. Certes, il s'agit souvent de jeunes démocraties. Mais celles-ci n'en sont pas moins des Etats souverains. Si elles décident de céder ces espaces à des compagnies forestières, c'est un choix de développement.

Ensuite, les compagnies exploitent la forêt de manière plus ou moins organisée et concertée avec les populations d'origine, selon une stratégie qui leur est propre et qui peut être, directement ou non, dévastatrice pour la biodiversité. Quoi qu'il en soit, la déforestation n'a pas pour origine la culture du palmier à huile. Cette dernière n'arrive qu'après, une fois les compagnies parties avec le bois, laissant vacants ces terrains dont on ne sait guère, dans la plupart des cas, qui en a la propriété réelle. Si rien ne se passe, les habitants ou les planteurs agroindustriels rachètent ou investissent ces terres. Ils y plantent la culture la plus rentable du moment sous ces latitudes : aujourd'hui, le palmier à huile, demain – qui sait ? – l'hévéa ou le cacao.

Vous dites que l'Afrique sera le prochain front pionnier. Pouvez-vous nous en dire plus ?

En Afrique, les palmiers à huile sont principalement cultivés par de petits planteurs et le développement à très grande échelle de la filière commence à peine. Ces projets doivent attirer notre vigilance sur les axes que peut suivre ce développement. Ainsi, d'anciennes cacaoyères ou plantations d'hévéa peuvent être reconverties, comme au Liberia. Mais ces projets vont principalement

reposer sur l'extension de zones de plantations, avec toutes les précautions que cela suppose puisque l'on se situe en limite de bassins forestiers extrêmement précieux, considérés comme des points chauds de la biodiversité mondiale (Bassin du Congo). Dans ce contexte, les Principes et Critères RSPO constituent une base minimale qu'il faudra appliquer dès l'étude de faisabilité de ces projets et adapter de très près au contexte local. Ce travail doit être conduit en concertation avec les ONG, les planteurs, les organismes de recherche comme le Cirad et, bien sûr, les gouvernements, que l'on a trop souvent tendance à évincer. Actuellement, la certification RSPO a l'immense atout d'être admise par tous et le cruel défaut de manquer encore de données scientifiques robustes et partagées. Elle est d'ailleurs critiquée et critiquable sur ce point.

La critique constructive ne doit pour autant pas nous conduire à exagérer les faits. Ainsi, lorsque l'ONG Greenpeace a mené sa campagne contre Nestlé avec pour leitmotiv « Grignoter une barre chocolatée Kitkat revient à tuer un orang-outang »⁴, au motif que l'industriel, en utilisant de l'huile de palme, contribuait à la destruction de la forêt en Indonésie, elle a mobilisé des images fortes qui ne correspondent pas nécessairement à la réalité. Elle reconnaît d'ailleurs avoir grossi le trait et mis l'accent volontairement sur une multinationale connue, alors même que les dommages causés à la forêt ne sont pas nécessairement le fait des plus gros poissons.... Ce type de stratégie, si elle est s'est avérée très efficace pour faire avancer la filière vers une moralisation des pratiques, a eu pour principal effet collatéral de cristalliser l'opinion publique et de la figer sur des positions extrêmes. Un contexte qui embarasse le politique et peut le conduire à geler les financements publics sur ces sujets de recherche potentiellement conflictuels.

Elles sont contre-productives d'une certaine manière...

Les choses ne sont pas aussi simples. D'abord, ces campagnes ont été conduites avec les meilleures intentions du monde, face à une filière en surchauffe depuis les années 2000. Ensuite, l'ensemble de la filière est aujourd'hui conscient du travail réalisé par les ONG : sans elles, on ne serait pas allé aussi vite. Même si ces campagnes sont caricaturales, elles ont utilement boosté des initiatives telles que la RSPO et mis en évidence des besoins de recherche cruciaux.

« Roundtable on Sustainable Palm Oil » RSPO

Issue de la coopération entre des ONG et des acteurs privés de la filière à l'image du WWF et d'Unilever, RSPO est une initiative internationale multiacteurs pour la certification et la promotion d'une huile de palme durable. Organisée autour de 8 principes et 39 critères, cette certification est opérationnelle depuis 2008. A ce jour, 10% de la surface mondiale plantée est certifiée et près de 1000 membres, issus de 50 pays différents, se sont engagés dans ce processus.

Encore jeune, le système de certification se heurte à plusieurs difficultés. Tout d'abord, la demande en huile de palme certifiée (CSPO, *certified sustainable Palm Oil*) est inférieure à l'offre et il s'avère compliqué de mettre en place une filière ségréguée, distincte de la conventionnelle. Ensuite, l'initiative, basée sur l'adhésion, est jugée insuffisamment contraignante. Récemment, la table ronde RSPO s'est engagée dans une révision en profondeur de ses Principes et Critères.

SOURCE. « L'huile de palme : enjeux nutritionnels, sociaux et environnementaux » Fond français alimentation et santé, octobre 2012
ET Site RSPO - <http://www.rspo.org/>

⁴ « Greenpeace dénonce Nestlé, qui contribue à la déforestation en Indonésie »
<http://forets.greenpeace.fr/greenpeace-denonce-nestle-qui-contribue-a-la-deforestation-en-indonesie>

Elles ont également eu pour effet de créer, dans nos esprits, une étroite association entre la culture de l'huile de palme et la déforestation. Vous êtes très souvent sur le terrain et vous connaissez bien les producteurs. Quel regard portent-ils sur ce débat ?

Ils sont dubitatifs et critiques. Deux exemples. Prenons la campagne publicitaire conduite par Système U⁵ sur l'huile de palme. Cette campagne a fait l'objet d'un dépôt de plainte de la part de l'Association Interprofessionnelle de la filière Palmiers à Huile (AIPH) ivoirienne. Et pour cause : cette campagne suggère que la déforestation est le fait des planteurs alors que les palmiculteurs ivoiriens d'aujourd'hui ont reconverti des plantations de cacaoyers ou d'hévéa plantées il y a des décennies par les colons ou les agriculteurs villageois ! C'est aussi grotesque que reprocher à un jeune viticulteur bordelais d'avoir détruit la forêt originelle pour y planter une monoculture de vignes. Il y a bien diffamation et c'est sur ce point que porte le procès en cours⁶ : Système U accuse les producteurs d'actes qu'ils n'ont pas commis.

L'amendement Nutella a suscité aussi des réactions auprès des planteurs du Sud (Nigeria, Malaisie, Indonésie), pour des raisons différentes. Dans ce cas, l'argument n'est pas environnemental mais sanitaire. Reste qu'il se fonde sur des représentations toutes aussi caricaturales. L'Association de l'huile de palme malaisienne a rappelé que les français

consomment 50kg de graisses animales par an. Seul 2 kg est apporté par l'huile de palme via les produits alimentaires pré-conditionnés notamment. A une telle dose, cette huile ne peut objectivement pas être responsable à elle seule des maladies cardiovasculaires enregistrées dans l'hexagone. Il y a en France des problèmes alimentaires nettement plus préoccupants que le niveau de consommation de ce corps gras.

*L'importation française d'huile de palme ?
Une goutte d'eau*

Imaginez un peu : la France pèse pour moins de 3 millièmes du marché mondial. Sur les 50 millions de tonnes produites annuellement, nous en incorporons 130 000 dans nos produits alimentaires. Une goutte d'eau ! Nous avons une tendance avérée à jouer, passez-moi l'expression, les gendarmes du monde en matière d'alimentation. On peut y voir la preuve du rapport singulier et exigeant des français à l'alimentation ou s'interroger sur le poids des lobbies, l'huile de palme étant une sérieuse concurrente des productions oléagineuses européennes.

Pour résumer, la culture du palmier à huile traduit effectivement des questions sur le développement économique et la protection des bassins forestiers naturels, qui sont éminemment complexes.

Pour autant, il est totalement improductif de diaboliser cette culture qui a montré sa capacité à réduire durablement la pauvreté sous les tropiques, en limitant la problématique à quelques clichés simplistes. A cet égard, il est intéressant de déplacer le curseur plus au Sud comme le fait de travailler au Cirad nous en donne l'opportunité. Que voit-on ? De ce côté-ci du globe, on s'insurge sur la blogosphère pour quelques semaines plus tard, passer à un autre « buzz ». De l'autre côté du monde, lorsqu'un producteur choisit de planter des palmiers à huile plutôt que des bananiers ou du manioc, il le fait pour ses enfants et ses petits enfants. Il y a un profond décalage dans les échelles de temps entre le débat tel qu'il se déroule en Europe et les enjeux qui se posent aux producteurs tropicaux.

⁵ Le groupement coopératif français a lancé, en 2012, une campagne publicitaire « *Stop à l'huile de palme* ». Il y est notamment dit que « *la culture intensive d'huile de palme détruit les forêts tropicales, augmente les gaz à effet de serre et menace les espèces protégées.* » L'AIPH ivoirienne a déposé plainte au tribunal de commerce de Paris pour publicité mensongère. Source : LSA.

<http://www.lsa-conso.fr/systeme-u-assigne-devant-le-tribunal-de-commerce-pour-sa-publicite-contre-l-huile-de-palme.131882>

⁶ Dans son jugement rendu le 4 décembre 2012, le Tribunal de Commerce de Paris s'est prononcé en faveur des producteurs ivoiriens, ordonnant la cessation de la diffusion du film publicitaire. Sources : RFI et Communiqué de presse d'AIPH.

<http://www.rfi.fr/emission/20121205-victoire-producteurs-ivoiriens-huile-palme>

Passons aux aspects économiques. Dans un article, le journal La Croix explique que les agriculteurs délaissent des cultures traditionnelles – par exemple le riz en Asie - pour se tourner vers la culture des palmiers à huile. Y a-t-il vraiment de nombreuses conversions ? Et n'existe-t-il pas, à terme, un risque de mettre à mal les cultures vivrières ?

Effectivement, de nombreux agriculteurs de ces pays se tournent vers l'huile de palme et cela présente un risque pour l'agriculture vivrière. Mais ce constat est vieux comme l'agriculture ! Les agriculteurs ont toujours opéré un choix entre les cultures vivrières et les cultures de rente. Si cette tension se porte aujourd'hui sur le palmier à huile, elle ne lui est pas spécifique. Il suffit par exemple que demain, le marché de l'automobile décolle en Inde ou en Chine pour que la demande en caoutchouc explose et que la culture de l'hévéa devienne extrêmement rentable... suscitant les mêmes questions.

Dans le cas qui nous concerne, la conjoncture est assez simple. D'un côté, on dispose d'une plante tropicale qui est une véritable usine à huile à l'état naturel ; de l'autre, l'Inde, la Chine, le Pakistan ou l'Indonésie sont en plein essor avec des taux de croissance parfois à deux chiffres et une forte expansion démographique. Or, comme vous le savez, l'élévation du niveau de vie s'accompagne d'un accroissement de la consommation de corps gras - elle en est d'ailleurs un indicateur efficace. Tous les ingrédients du cocktail sont réunis pour une surchauffe de la filière, alimentée en outre par la possibilité de convertir l'huile de palme en agrocarburant si les cours du pétrole viennent à grimper.

Le système a effectivement ses revers de médaille. Prenons le quinoa. Bien des producteurs boliviens se sont tournés vers cette production, avec de meilleurs revenus à la clé, il faut le souligner. Parallèlement, la culture étant très rentable à l'export, la plupart d'entre eux vendent leur production et ne consomment plus ou n'ont plus les moyens de

consommer cet aliment emblématique du régime alimentaire bolivien⁷. Des conflits autour du foncier voient le jour. N'y a-t-il donc pas de voie médiane à ce mode de développement axé sur les cultures de rente ?

Nous sommes nécessairement sur des problématiques très compliquées. Cependant, n'oublions pas dans cette équation le rôle des gouvernements. On a tendance à le sous-estimer alors que ce sont eux qui doivent organiser la concertation avec les populations, accompagner le montage des projets public-privé ou encore garantir le respect des normes nationales ou internationales de type RPSO. Les ONG, les institutions de recherche ont aussi un rôle déterminant à jouer dans l'appui aux politiques publiques.

Le cas du palmier à huile est intéressant de ce point de vue, car cette plante a la capacité de se prêter à tous les systèmes d'exploitation : de l'intensif et l'hyperintensif à l'association au vivrier... Ainsi, contrairement aux images véhiculées sur les couvertures des magazines, il n'y a pas que des cultures intensives de palmier, avec des périmètres immenses et des plantes à perte de vue. Certes elles existent, comme de nombreux autres systèmes d'exploitation. Rappelons ici que 60% de l'huile de palme est produite par des petits producteurs.

Il faut battre en brèche l'idée selon laquelle les plantations seraient détenues par de grandes multinationales

Outre sa plasticité culturelle, cette plante est adaptable à de nombreux systèmes agricoles, aussi bien un développement rural axé autour de la culture villageoise du palmier à huile que des productions conduites en partenariat avec l'agroindustrie qui apporte les capitaux nécessaires. Certains partenariats public-privé ont extrêmement bien fonctionné en

⁷ Quinoa : un succès à double tranchant.
http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3370

Indonésie, avec une élévation du niveau de vie remarquable et l'émergence d'une classe moyenne rurale. Il faut oublier le cliché de la petite famille paysanne avec son buffle devant sa cabane en bambous. Il peut s'agir aussi de berlines allemandes ... ! De même, il faut battre en brèche l'idée selon laquelle les plantations seraient détenues par de grandes multinationales de l'agroalimentaire. Les plantations appartiennent à des compagnies locales ou nationales. Les grandes multinationales agroalimentaires ont bien compris qu'il serait difficile de gérer, à distance, les plantations situées dans des pays où la stabilité politique comme les contraintes agroclimatiques ne sont pas toujours prévisibles. Sous la pression des consommateurs du Nord, elles font aujourd'hui des efforts considérables pour améliorer la traçabilité de leurs approvisionnements.

Le Cirad est-il cependant sensible à cette problématique du développement agricole, des tensions entre cultures vivrières et cultures de rente ?

C'est une situation qui nous interpelle forcément. D'ailleurs, l'un de nos axes de recherche prioritaires porte sur l'intensification écologique des cultures, dont l'objectif est d'accroître les rendements des cultures industrielles dans le respect de l'environnement et des hommes, afin de libérer des terres pour les cultures vivrières. Reste que la relance des cultures vivrières n'est pas une chose simple. Elle suit un autre paradoxe que l'on pourrait résumer ainsi : quel intérêt les Africains peuvent-ils avoir à cultiver du riz alors qu'ils ne pourront pas concurrencer celui importé d'Asie du SudEst et insuffisamment taxé ?

Dans le cas du palmier à huile, la réussite des plans de développement en Afrique passe inmanquablement par un relèvement des taxes à l'importation sur l'huile de palme. Sans surtaxe, sans protectionnisme, tant que cette huile arrivera sur les marchés africains à bas prix en provenance d'Asie du Sud-Est, il n'y a aucun intérêt à développer la filière. Et ceci vaut pour bien d'autres cultures.

Nous sommes face à une mosaïque de situations selon le statut foncier des terres ou encore les choix des agriculteurs qui peuvent décider de garder un demi-hectare pour y cultiver des fruits et des légumes en même temps qu'ils plantent une "cash-crop"⁸ pour leurs revenus.

C'est bien pour cette raison que ce contexte interpelle le Cirad car de multiples dimensions – économiques, sociales, agronomiques et biologiques – entrent en jeu. Nous menons, par exemple, des recherches en génétique sur le palmier à huile. Mais quels objectifs devons-nous assigner à ces recherches ? S'agit-il de mettre au point une véritable Formule 1, hyperpuissante mais qu'il faudra alimenter en engrais ; ou une variété robuste peu demandeuse d'apports minéraux ? Les petits planteurs ne pourront pas bénéficier des premières pour des questions de coût.

Dans ce contexte, quels sont les grands chantiers du CIRAD sur la culture du palmier à huile ?

Notre principal chantier est bien l'intensification écologique dont l'enjeu est d'augmenter les rendements sans entraîner de dommages irréparables sur l'environnement. Concrètement, il s'agit de mettre au point des variétés performantes du point de vue des rendements et peu consommatrices d'intrants. Les gains attendus peuvent être très conséquents. Le pays dont les rendements sont les plus élevés est la Malaisie, avec des moyennes de 3,5 tonnes d'huile par hectare. Globalement, on tourne plutôt autour de 2,5 tonnes. Le rendement théorique calculé pourrait atteindre 15 tonnes. En réalité, dans nos meilleurs essais au champ en Indonésie, nous avons réussi à obtenir des rendements proches de 12 tonnes par hectare. La marge de progression en terme d'intensification est donc immense, tout en mobilisant la même surface de terres agricoles. Cette intensification écologique doit, en outre, tenir compte de la mosaïque de systèmes d'exploitation du palmier, des

⁸ Culture de rente

structures agroindustrielles intensives aux petites productions familiales, avec tous les intermédiaires possibles. Nous devons donc adapter nos itinéraires techniques et notre matériel végétal à des situations très différentes, mais avec un même objectif.

Un autre chantier d'importance porte sur la certification de la durabilité des exploitations. Comme je l'ai évoqué, il faut donner des bases scientifiques solides aux normes de certification de la durabilité de type RSPO. Si nous arrivons à définir des indicateurs fiables, ceux-ci pourront être traduits en normes mesurables, avec des seuils admissibles. Reste que, au final, ce ne sont ni les ONG, ni les organismes de recherche qui vont devoir les faire appliquer sur le terrain et punir les contrevenants, mais bien les Etats. Cela signifie que ces derniers

doivent être partie prenante du processus. Je crois que la principale erreur commise lors de la mise en place de l'initiative RSPO a été de ne pas les avoir immédiatement associés. Il n'est pas trop tard pour y remédier car les Principes et Critères RSPO sont en cours de révision.

Le palmier à huile est une plante douée : elle produit presque 10 fois plus d'huile que le soja ou le colza. Elle dispose donc d'atouts naturels pour bâtir une stratégie d'intensification écologique dans des zones dédiées. D'où l'importance de donner des bases scientifiques solides à la démarche de certification. Le CIRAD, en partenariat avec les organismes de recherche nationaux et les acteurs privés de la filière, travaille dans ce sens.

POUR ALLER PLUS LOIN

Huile de palme : les idées reçues ont la peau dure...

Entretien avec Alain Rival, Cirad. Mai 2010.

<http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2010/science/huile-de-palme-et-idees-recues>

Journée "Palmier à huile"

De la génétique à la nutrition, en passant par les conséquences environnementales de l'expansion des cultures, cette journée organisée par le Cirad en juillet 2012 se proposait de faire le point des connaissances scientifiques sur différents aspects de la culture du palmier à huile, et son développement. Intégralement filmée, les conférences sont consultables gratuitement.

<http://www.cirad.fr/publications-ressources/science-pour-tous/conferences/journee-palmier-a-huile-07-2012>

« L'huile de palme : enjeux nutritionnels, sociaux et environnementaux »

Fonds français alimentation et santé, octobre 2012.

http://www.alimentation-sante.org/wp-content/uploads/2012/11/Etatdeslieux_HdP_1112.pdf

Huile de palme : ces arguments qui font tache

Revue de presse de la Mission Agrobiosciences, 15 novembre 2012.

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3462